

REUNION DE CONSEIL DU 12 AVRIL 2021

Le Maire de Pamplie certifie avoir adressé à chaque conseiller le deux avril deux mil vingt et un, une convocation pour ladite séance.

L'an deux mil vingt et un, le douze avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pamplie, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick PÉTORIN, Maire.

Présents : GÉLIBERT-LICOINE Vincent, PÉTORIN Patrick, RAYMOND Christian, TALLON Pascal, LIMOGES Muriel, RICHARD Sandrine, : LIMOGES Nicolas, FOUET Victor, BOIZUMEAU Karine, GUILBOT Alain

Absent : FREJOU Julien

Secrétaire de séance : FOUET Victor

Trésorière : Madame XHAARD

Ordre du jour :

- **Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2021**
- **Approbation du compte de gestion 2020 du receveur municipal**
- **Vote du compte administratif 2020**
- **Affectation du résultat**
- **Vote du budget**
- **Questions diverses**

Madame XHAARD étant présente lors de la réunion présente le budget 2020. Le budget est présenté sous forme de diaporama.

Diaporama 1 :

- Introduction, environnemental-socio éco + de la commune

Diaporama 2 :

- Formation auto-financement
- Créer de la richesse : par ses recettes de fonctionnement
- Permet le financement de projets par les administrés
- Augmentation importante entre 2019 et 2020 sur les produits liés aux impôts et taxes
-2019 : 104212€
-2020 : 113418€ (+ 8,8%)

Diaporama 3 :

- Graphique des produits

Diaporama 4 et 5

- Les ressources fiscales en 2020
- Comparaison collectivité et département

Diaporama 6 :

- Les dépenses de fonctionnement : constitué de charges diverses

Diaporama 7 :

- Graphique des dépenses

Diaporama 8 :

- L'auto-financement brute : différentes dépenses et produits

Diaporama 9 :

- L'auto-financement net : permet le remboursement capital des l'emprunts

Diaporama 10 :

- Le financement des investissements

Diaporama 11 :

- Evolution des principales recettes d'investissement

Diaporama 12 :

- Le financement des investissements

En conclusion Madame XHAARD relate à l'assemblée que la gestion de la commune est saine.

• **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU RECEVEUR MUNICIPAL :**

Délibération n°21-12-04-2021

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal, Florence XHAARD, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2020,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les dépenses et les recettes sont justifiées

- 1 - statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- 2 - statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- 3 - statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :
 - déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Compte de Gestion 2020.

• **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 :**

Délibération n°20-12-04-2021

Après présentation du compte administratif, ce dernier s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement dépenses : 138528.81€
- Section de fonctionnement recettes : 200044.60€
Excédent de 61515.79€
- Section d'investissement dépenses : 92854.94€
- Section d'investissement recettes : 128345.65€
Excédent de 35490.71€

Le résultat de clôture de l'exercice 2020 est de 97006.50€.

Monsieur le Maire s'étant retiré, les membres du conseil ont délibéré.

Après délibération, le compte administratif 2020 est approuvé, à l'unanimité des membres présents.

• **AFFECTATION DU RESULTAT :**

Délibération n°18-12-04-2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'affecter au budget primitif 2020, les montants suivants :

- en section de fonctionnement recettes (002) : 81368,08€
- en section d'investissement recettes (1068) : 12866,81€

• **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2020 :**

Délibération n°19-12-04-2021

Monsieur le Maire relate à l'assemblée que compte-tenu de la réforme de la taxe d'habitation (TH) engagée, les taux de TH 2021 sont gelés à hauteur des taux 2020, par conséquent aucun vote de taux de TH pour 2021.

Après concertation des membres présents, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de conserver les taux d'imposition des taxes locales de l'année 2020, à savoir :

- taxe foncière (bâti) : 14.41%+18.88% (taux départemental) = 33.29%
- taxe foncière (non bâti) : 37.34%

Le produit attendu des deux taxes est de 74557€

Le produit prévisionnel de TH 2021 sera calculé à partir des taux de TH votés en 2020 et des bases prévisionnelles 2021.

Vote du budget :

Après en avoir délibéré l'assemblée vote à l'unanimité pour le budget.

Questions diverses :

Cimetière :

Les pancartes que la mairie a commandées sont arrivés, elles seront installées dans le cimetière dans les prochains jours.

Il y a eu 1 décès sur la commune.

2 mariages sont prévus le 10 Juillet 2021

Comité des fêtes :

Fête du 14 juillet, si les mesures sanitaires le permettent, la fête du 13 juillet sera maintenue, à ce jour aucun DJ de trouver, l'idée évoquée serait de faire une playlist sur clé USB.

Le voisin de Monsieur GELIBERT-LICOINE Vincent à fait un changement d'entrée, il y aurait besoin de remblais.

Pierre pour la commune :

la commune souhaite se mutualiser pour faire baisser le prix de la tonne (8€).

Déchèterie :

déchèterie sauvage vers l'étang près de la réserve incendie, des pneus, bidons d'huile ont été retrouvés.

Xaintray :

Xaintray et Pamplie souhaite se rencontrer entre conseillers et discuter du projet éolien.

Elections :

Les maires de France souhaitent le maintien des élections départementale et régionale prévu le 13 et 20 juin 2021

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-deux heures trente-neuf minutes, et ont signé au registre les membres présents.

Le Président

Mr PÉTORIN

Le secrétaire

Mr FOUET

Les membres

Mme BOIZUMEAU

Mme LIMOGES

Mme RICHARD

Mr. LIMOGES

Mr. GELIBERT

Mr. GUILBOT

Mr. RAYMOND

Mr. TALLON

Absent

Mr FREJOU

Prochaine réunion le :

- **lundi 3 mai à 20h30**